

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 23 février 2023

L'an 2023 et le 23 février à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 9 février 2023.

Date de la convocation : 9 février 2023

Date d'affichage : 9 février 2023

Délibération N° 23-02-2023 / N°24

Etaient présents les membres en exercice : 83

Messieurs Jean-Marie Dufay, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Yves Petit, Maurice Soyez, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeysez, Hugues Legoux, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hémary, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Alain Traisnel, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, François Coquart, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Torsel, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Françoise Simon, Chantal Dufresne, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 10

Membres ayant donné procuration : 5

Membres votants : 98

Absents : Pascal Coin, Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Christian Delambre, Jean Bridel, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Philippe Duez, Roland Descamps, Eric Caron,

Absents suppléés : Hubert Morreel suppléé par Martine Thery, Vincent Lacroix suppléé par Pascal Glavieux, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyne Hadj, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Frédéric Plaquet suppléé par Élisabeth Dufour, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, Jean-Louis Lebas suppléé par Joël Bray, Denise Tetelin suppléée par Muriel Sergier, Philippe Vanderbeken suppléé par Christophe Saudmont.

Absents excusés : Thomas Bonnelle, Eric Poulain, Magalie Jonard

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Serge Leu ayant donné procuration à Henri Cuvillier.

Secrétaire de séance : Dominique Coppin



Titre de la délibération : Avis sur la version arrêt projet du schéma cyclable d'Artois Mobilités

Monsieur le Vice-Président rappelle que lors du Comité Syndical d'Artois Mobilités du 20 octobre dernier, les élus du syndicat ont arrêté le projet de schéma cyclable sur le périmètre d'Artois Mobilités. (périmètre du Pôle Métropolitain de l'Artois)

Suite à la sollicitation par courrier en date du 25 Novembre 2022, Monsieur Laurent DUPORGE, Président d'Artois Mobilités, nous a consulté afin de rendre un avis sur la version arrêt projet du schéma cyclable d'Artois Mobilités.

Au vu des documents présentés, on constate que l'essentiel des aménagements existants et prévus, se situent dans le tissu urbain (grandes villes majeurs) et au niveau des lieux d'intérêt.

De plus on remarque une forte volonté de développement des axes structurants et secondaires qui permettra un maillage cohérent entre les pôles d'attractivité.

En ce qui concerne notre territoire notamment les communes de Magnicourt en Comté, Béthonsart, Cambligneul et Mingoal aucune continuité avec celles-ci n'est prévue dans le cadre du schéma cyclable. En effet, on constate que certains itinéraires ne laissent aucune possibilité quant à la connexion entre les territoires voisins (exemple : la voie verte se terminant sur la commune de BAJUS, qui pourrait être prolongée jusqu'au territoire voisin).

De ce fait après analyse des pièces transmises, nous recommandons de prendre connaissance du manque de continuité entre les territoires adjacents, qui ne permet donc pas de connecter ces territoires.

Suite à l'avis favorable du Bureau en date du 8 février 2023 et de la commission qui s'est tenu le 22 février 2023, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de faire remonter la remarque exposée ci-dessus,
- de n'émettre aucune modification sur la version arrêt projet du schéma cyclable d'Artois Mobilités
- d'autoriser Monsieur SEROUX à signer tous documents nécessaires à la notification de cet avis

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 09/03/2023 et publication ou notification du 09/03/2023

